

Groupe de travail sur la relocalisation des services du MAA du 7 juillet 2021

Président de séance : Marc Rauhoff (SDLP)

Participants au titre de FO Agriculture : Patrice CHASSET et Mathieu PINSON

L'objet de ce groupe de travail était de présenter aux OS les projets immobiliers en cours et à venir. Une présentation de ces projets a été faite par Marc RAUHOFF (SDLP).

Les différents travaux sont à retrouver [dans la présentation](#) détaillant l'ensemble de ces projets de manière claire et synthétique. Nous vous invitons à en prendre connaissance et nous faire remonter vos remarques, observations, interrogations ou difficultés.

FO Agriculture relève les points suivants :

AU SOMMAIRE

Nuisances sonores liées à la rénovation du bâtiment E de Varenne	1
Risques d'accidents à la traversée de la rue de Varenne	2
Quelques éléments sur le site de Barbet de Jouy.....	2
Fin de l'emménagement au « Ponant ».....	2
Départ progressif de Vaugirard	2
Rénovation d'Auzeville/Toulouse	3
Projets pour le site de Maine.....	3
Densification des bureaux à moyen et long terme pour l'ensemble de l'administration centrale.....	3

NUISANCES SONORES LIÉES À LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT E DE VARENNE

Les nuisances sonores ont été sous estimées. En effet, les derniers travaux de démolition ont été à l'origine de dérangements plus importants que prévus sans impacter de la même manière tous les agents. Les nuisances seraient proportionnelles à la localisation des agents par rapport aux travaux de démolition menés.

Dans ce contexte, des zones initialement « Orange », en matière de nuisances sonores, sont passées à « Rouge ». Toutefois, le « Rouge » ne se justifie que pour les agents situés à une certaine proximité des travaux.

RISQUES D'ACCIDENTS À LA TRAVERSÉE DE LA RUE DE VARENNE

En vue de sécuriser la traversée de la rue de Varenne, la proposition de profiter du tunnel d'accès entre les sites de Varenne et de Barbet Jouy n'a pas été retenue pour des raisons de sécurité. Ce tunnel technique n'est pas approprié à la circulation d'agents non habilités.

La mise en place d'un miroir et d'une signalétique (à venir) devraient permettre de sécuriser davantage cette traversée.

Le risque lié à la vitesse excessive dans la rue de Varenne a également été abordé. La SDLP devrait se rapprocher de la mairie de Paris et de Matignon en vue d'y remédier.

QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LE SITE DE BARBET DE JOUY

Des solutions innovantes pour éviter le soleil direct sur les jambes des agents seraient à l'étude.

Pour l'entrée du site, une étude est en cours pour le verdir et fluidifier la circulation des personnes et des véhicules.

FIN DE L'EMMÉNAGEMENT AU « PONANT »

L'emménagement s'est bien déroulé. Des ajustements marginaux sont en cours.

DÉPART PROGRESSIF DE VAUGIRARD

Dans l'optique de restituer les bâtiments C et D du site au propriétaire à compter de mars 2022, qui représentent environ 30 % du site, des scénarii sont à l'étude à la DSS. Ils seront présentés aux acteurs concernés à la rentrée pour des déménagements opérés entre fin 2021 et début 2022.

Pour mémoire, le MAA doit rendre des comptes chaque année à la direction du budget de son occupation immobilière au regard de ses effectifs. 180 postes de travail avaient été identifiés en surnombre à Vaugirard, d'où l'arrêt programmé de la location des bâtiments C et D. La DGAL, l'ASMA, le bureau des pensions et le CGAAER sont de fait concernés dont certains devront être transférés vers les autres sites. Ce sera le cas du bureau des pensions. Les OS mettent toutefois en garde l'administration sur la nécessité d'accéder aux archives dont une partie ne sera pas transférée.

La volonté de conserver l'unité des effectifs de la DGAL sur un même site a été confirmée par la DSS, ce qui peut être traduit par un maintien sur site ou un transfert total vers un endroit unique.

Les bureaux libérés par la SDSI devraient, par ailleurs, permettre de prévenir les nuisances sonores liées aux travaux de la mutualité et de l'hôtel Accord à proximité. En effet, les agents concernés par ces nuisances pourraient être déployés dans les bureaux moins impactés.

Les informations sur ces chantiers (leur planning, le type de travaux...) ont été partiellement obtenues. Elles permettront d'informer à minima les agents concernés.

Dans un second temps, le bail restant du site de Vaugirard prendra fin en 2026 et les services restants auront vocation à rejoindre les autres sites pour lequel l'État est propriétaire.

RÉNOVATION D'AUZEVILLE/TOULOUSE

Des délais supplémentaires sont à déplorer sur le projet de rénovation du quai de déchargement du fait de

problèmes d'approvisionnement en acier. Toutefois, l'impact sur la livraison du chantier devrait être minime.

PROJETS POUR LE SITE DE MAINE

Le MAA devrait conserver les bâtiments sur la rue du Maine et dans l'enceinte « l'hôtel de la duchesse ». Le bâtiment C (préfabriqué) pourrait être reconstruit.

Le bâtiment d'AgroParisTech pourrait être rénové permettant d'y aménager 360 postes de travail pour y recevoir des agents du MAA.

DENSIFICATION DES BUREAUX À MOYEN ET LONG TERME POUR L'ENSEMBLE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Une densification des bureaux sera recherchée à la faveur du recours au télétravail qui s'accroît et de la recherche d'économies demandées par la direction du budget. Pour ce faire, des bureaux partagés de 4 à 6 agents pourraient devenir la norme au fur et à mesure des rénovations. Pour mémoire, le bâtiment D de Varenne a déjà été densifié à l'occasion de sa rénovation. Des bureaux partagés de 4 ont été créés. Selon l'administration, aucun retour négatif des agents concernés ne serait à noter. Il a d'ailleurs été remarqué par la SDLP qu'entre le télétravail, les congés, les temps partiels, les absences de toutes sortes, à 90 % du temps ces bureaux partagés de 4 sont occupés par seulement 2 agents.

bulles permettant de s'isoler à l'occasion d'appels téléphoniques ou de visioconférences pourraient être mise en place.

Pour **FO agriculture** et les autres OS, il est essentiel que les agents soient consultés avant toute densification et création de bureaux partagés. En effet, ce changement de modèle, sur la baisse du nombre de m² par agents et l'augmentation conséquente du nombre d'agents par bureau devrait être totalement transparent et proportionné. Il est prévisible que les bureaux de 4 à 6 personnes soient fort peu appréciés. L'impact sur les conditions et l'organisation du travail ne sont pas sans conséquences !

Certaines mesures d'accompagnement de cette densification sont envisagées, par exemple : de petites

La date du 24 septembre 2021 a été retenue pour le prochain groupe de travail. Dans l'attente, nous vous invitons à nous faire remonter vos problématiques liées à vos conditions de travail en lien avec l'usage et l'occupation des locaux.

Vos représentants FO Agriculture



Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

